

Je n'ai pas reçu ma licence, pourquoi ?

- 1- Vous n'avez réglé ou donné votre règlement en permanence d'inscription
- 2- MINEUR : Vous n'avez pas validé le questionnaire de santé sur votre espace licencié FFA
- 2- MAJEUR : Vous n'avez pas rempli votre parcours de santé sur votre espace licencié FFA

SI :

Vous avez donné votre règlement

ET pour les mineurs, compléter votre questionnaire santé

ET pour les majeurs, compléter votre parcours santé

- 3- Vérifiez vos mails, vous devez répondre au questionnaire FFA et valider les conditions d'assurance.

Le mail a pour objet : **La FFA vous informe que votre licence vient d'être saisie...**

Vous devez ouvrir ce mail et cliquer sur le lien qui s'y trouve pour remplir les informations demandées et valider les conditions d'assurance.

Une fois tout cela effectué, vous devriez recevoir votre licence par mail sous 2 jours généralement.

Questions fréquentes :

- **Comment répondre au questionnaire/parcours de santé ?**

Directement sur votre espace adhérent sur la FFA.

Tous les licenciés, ayant été licenciés la saison précédente avec une licence (Sauf licence Athlé/Encadrement), peuvent répondre au questionnaire/parcours de santé sur leur espace adhérent.

De même que les parents des jeunes athlètes de la catégorie Baby-Athlé qui ne deviendront pas Eveil Athlétique pour la saison 2024-2025 si un certificat médical a été fourni la saison précédente.

- **Vous souhaitez une facture de votre licence ?**

Adressez-vous au responsable des licences de votre section, qui pourra vous l'envoyer par mail.

Mais normalement à chaque inscription validée, vous devriez recevoir par mail la facture.